

LES CALADES DE SEGONZAC

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 30/09/06

• Etaiet présent :

Eveline Domenge, Albert Nicouleau, André Faz, Francine Gantou, Sébastien Gantou, Stéphane Gavalda, Christian Fura, Danielle Fura, Marius Viguiet, Thérèse Viguiet, Francis Berthomieux, Guy Maraval, Claude Du Dinh Tan, Jean-Jacques Rolland, Jacqueline Rolland, Jérôme Guerrier, Laurence Guerrier, Jean Paul Augé, Carmen Faz, Aline Devic.

• Excusés :

Mr Bernat, Mr Mazeran, Mme Thevenin, Mr Martinez, Mr et Mme Boudes, Mr et Mme Michielin, Mme Maublanc.

L'ordre du jour est ouvert par la présidente.

• Bilan de la journée Aligot.

Le trésorier fait le point sur le bilan financier de cette journée le résultat montre un solde de 167,34 € pour une recette de 2737,80€ et un total de dépense de 2570,46 €. D'après les propos qui nous sont parvenus le repas Aligot a été très apprécié. Il ressort également de la discussion que le prix du repas serait légèrement augmenté l'année prochaine pour obtenir un meilleur résultat net qui permettrait à l'association de se maintenir financièrement en cas de déboires lors d'une prochaine manifestation. Il faudra réfléchir sur le type de repas à proposer en 2007.

• Bilan général des 3 années passées.

La discussion générale montre que l'association a progressée au fil des années dans son organisation et sa gestion. Le trésorier fait état des comptes de l'association, le bilan bancaire montre un solde positif de 1034,28 € sur le compte courant et de 1704,95 € sur le Codevi. L'investissement en matériels et ustensiles divers a été de 1019,96 € pour ces 3 années. Le problème des cotisations a été évoqué, la collecte des fonds des cotisations est assez difficile et il est vrai que des dates de cette collecte restaient assez floues. Il est convenu que pour l'année 2006 les adhérents pourront régler leur cotisation jusqu'à la fin de l'année, pour l'année prochaine des appels de cotisation seront envoyés dès le début d'année et un rappel effectué dans chaque convocation ou compte rendu de réunion. La secrétaire vivant à Segonzac sera habilitée à recevoir les cotisations. (Adresse à fournir lors de l'appel de cotisation)

• Renouvellement du bureau.

Comme il est inscrit dans nos statuts le bureau gestionnaire de l'association est élu pour 3 ans. La date anniversaire étant en mai, une assemblée générale avait été appelée en juillet. Le quorum n'ayant pas été atteint à ce moment, (CR du 17/07/06) cette assemblée a été reportée au 30 septembre 2006. Le quorum n'est toujours pas atteint mais comme le précise les statuts, cette assemblée se tient à la majorité relative et l'élection des membres du nouveau bureau peut s'effectuer. Le bureau dans son ensemble est démissionnaire.

Ne se représente Mme Devic Aline (Secrétaire), Mme Rolland Jacqueline (Secrétaire adjointe),

Mr Faz André (Trésorier). Les autres membres du bureau restent éligibles et se représentent.

L'élection des différents membres se fait à main levée.

• **Réélus :**

Président d'honneur : Mr Mazeran Jean Paul

Présidente : Mme Domenge Eveline

Vice président : Mr Augé Jean Paul

Trésorier : Mr Nicouveau Albert

Trésorier adjoint : Faz André

• **Nouveaux élus :**

Secrétaire : Mme Guerrier Laurence.

Secrétaire adjointe : Mme Fura Danièle.

Aucune question n'étant posée suite à cette élection, le nouveau bureau est entérinée.

Les nouveaux élus devront être déclarés en préfecture. La secrétaire prendra les renseignements auprès de la présidente pour effectuer ces enregistrements. Il faudra effectuer un changement d'adresse postale auprès du Crédit Agricole, le trésorier s'occupera de cette démarche.

• **Grillée de châtaignes.**

La date arrêtée pour la grillée est le 10 Novembre 2006 à partir de 21 heures.

On achètera les châtaignes auprès de Mr Tauriac (35 kg)

Les boissons proposées sont : cidre brut et doux ainsi que du vin rosé.

Le concours de belote est reconduit. Un concours de fléchette est proposé.

Mr Martinez : voir s'il est possible de monter en boucle sur l'ordinateur de l'association, un diaporama des photos des différentes manifestations de l'association.

Le prix de la soirée est fixé à 5€ par personne, (Participation : 3€ + 2€ reversé au téléthon)

• **Agenda 2007.**

Prévoir un coupon réponse dans les appels de cotisation.

- Les personnes ayant des idées ou des propositions de manifestation sont priées de les émettre.
- Un loto limité aux personnes de Segonzac est proposé
- L'organisation de concerts ou de pièces de théâtre dans l'église. Question à étudier de près, voir avec Vabres l'abbaye.
- Manifestation d'été : Apéro du midi, diverses manifestations dans l'après-midi et repas Repas le soir puis intervenants après le repas,
- Magiciens, jongleurs, musiciens
- Expositions (Thèmes à définir)

L'idée de construction d'un four à pain communal est reconduite. Il faudra créer un groupe de réflexion et de coordination pour réfléchir à ce projet et amener des propositions chiffrées à soumettre aux adhérents.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question supplémentaire n'ayant été posé, Mme la présidente fait lever la séance.

Le pot de l'amitié a clôturé la soirée.

Bienvenue et bonne chance au nouveau bureau.